

VALORISER



PARTAGER

Val d'Ille
Aubigné

N°7 Mars-Avril 2018

Le magazine

DOSSIER

Biodiversité L'environnement au naturel

ACTUALITÉS

Autopartage,
expérimentation prolongée

ILS FONT LE TERRITOIRE

Le GEDA, l'agriculture
autrement

Journal d'Information du Val d'Ille-Aubigné

L'édito

de Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné

Un environnement de qualité pour un cadre de vie agréable

La qualité des paysages et de l'environnement de notre espace de vie commun est une action prioritaire menée de manière continue par la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné depuis plusieurs années. Cette volonté de fonds porte à la fois sur la préservation et la valorisation de la trame bocagère, des vergers à l'ancienne, des continuités écologiques terrestres et hydrologiques, et la reconquête de la qualité de l'eau.



Menées de manière coordonnée ce sont plusieurs actions de connaissance et de protection de la faune et de la flore qui, ensemble, développent le bon fonctionnement des écosystèmes utiles à l'épanouissement de la biodiversité et la préservation du patrimoine naturel de notre territoire.

Faire participer en confiance les acteurs du territoire (communes, bassins versants, agriculteurs, associations et habitants) à ces actions est en outre un levier important. Cette implication contribue d'une part au partage de connaissances et d'autre part à l'appropriation des enjeux de préservation des milieux naturels et de la biodiversité. Développer la qualité de l'environnement est une action sur la durée et contribue à la qualité de notre cadre de vie commun au profit de tous.

L'ensemble des actions menées sur le territoire et l'engagement soutenu de la Communauté de communes et des communes ont été relevés de manière positive et conduit à la distinction du Val d'Ille Aubigné comme « meilleure intercommunalité pour la biodiversité 2017 ».

Une reconnaissance de tout le travail effectué par tous les acteurs impliqués du territoire et un encouragement à poursuivre et étendre.

Claude Jaouen,
Président du Val d'Ille-Aubigné,
Maire de Melesse

VALORISER
il
PARTAGER

Val d'ille
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. **Mise en page :** Studio Bigot. **Rédaction :** Services du Val d'Ille-Aubigné. **Crédit photos :** Val d'Ille-Aubigné, Titouan Carbonnier, couverture : Mélanie LEFFRAY
Impression : Mediagraphic - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier 100% recyclé labellisé FSC Mixte. **Tirage :** 16 500 exemplaires. **ISSN :** 2553-4025 - **Dépôt légal :** Mars 2018.



↳ Ecoparc de Haute Bretagne

L'hôtel d'entreprises Emergence affiche complet



De gauche à droite : Frédéric Rousselot (bureau d'études informatique pour le secteur industriel), Laurent Pannier (Concept Eolib), Ludovic Neveu (Softica), Vincent Lepesteur (Concept Eolib), Yann Delahayes (Kelpi), absent sur la photo : Lionel Myszka (WebPatron)

Livré fin octobre 2017, l'ensemble immobilier construit par la Communauté de communes offre des espaces locatifs aux entreprises en création ou en développement. Trois ateliers, cinq bureaux et deux salles de réunions mutualisées y sont proposés. Plusieurs entreprises ont intégré les locaux dès l'ouverture du bâtiment, situé sur l'Ecoparc de Haute-Bretagne, à Andouillé-Neuville.

C'est le cas de Kelpi (jouets écologiques), de Webpatron (community management) et de Concept Eolib (éolien). En janvier 2018, la nouvelle agence grand ouest de Softica (portes automatiques) a rejoint le site. Une nouvelle arrivée est programmée au printemps. Avec trois jeunes entreprises âgées de moins de 18 mois et dix emplois créés ou en cours de création, Emergence marque d'emblée son empreinte dans le paysage économique de la Communauté de communes.

🏠 Urbanisme

Seize logements locatifs sociaux à Montreuil-le-Gast

Le bailleur Néotoa, associé au cabinet d'architecture Clenet Brosset, lance la construction d'un programme de 16 logements locatifs sociaux, pourvus de stationnements en sous-sol, en face de la médiathèque. Située en retrait de parcelle, l'opération se fera de pair avec l'élargissement de la voie, synonyme d'une meilleure visibilité pour la circulation, et la création de places de stationnement public. Dans le cadre de ce projet, le Val d'Ille-Au-

bigné a réalisé les premières opérations d'acquisition, de démolition et de dépollution du site avec le concours financier du Département d'Ille-et-Vilaine via le Contrat de territoire (2011-2015). Débutés fin février, les travaux de construction devraient durer 16 mois.

► Plus d'informations

www.valdille-aubigne.fr

Rubrique : Urbanisme & Habitat / Se loger



✓ Espèces à protéger Le hérisson



Taille : 18 à 31 cm.

Poids : 0,8 à 1,2 kg.

Observation : actif au crépuscule et la nuit du printemps à l'automne. Le hérisson hiberne en hiver mais se

réveille au moins une fois pour changer de nid.

Biologie : solitaire, le hérisson s'accouple d'avril à septembre. La femelle met bas 6 à 7 semaines plus tard une portée de 2 à 7 jeunes.

Répartition : le hérisson habite les bois, les haies, les parcs, les prairies humides et les jardins en Europe de l'Ouest.

Nourriture : 70 g par nuit. Le hérisson se nourrit essentiellement de lombrics, de carabes, de limaces, de fruits, de champignons...

Dangers pour l'animal : les produits chimiques (anti-limace, désherbant...) ; les routes ; l'épuisement en cas de réveil pendant l'hibernation ; les chutes et les pièges dans les piscines et les soupiraux ; les jardins sans tas de feuilles, de branches... et hermétiquement clos.

i Pour mieux connaître la répartition de cet animal sur le territoire, entrez vos observations sur geo.valdille-aubigne.fr/faune_flore

← Tourisme

Réouverture et stages au Domaine de Boulet



Après la pause hivernale, le Domaine de Boulet réouvre à partir du 1er mars. Situé au bord de l'étang de Boulet, à Feins, le centre nautique propose des cours à l'année avec la possibilité de pratiquer des activités de voile (catamaran, dériveur, etc.) et de pleine nature, le mercredi ou le samedi.

Pendant les vacances de printemps, des stages de voile sont organisés en cycle de cinq séances du lundi au vendredi, du 30 avril au 13 mai. L'accueil en journée complète est possible à partir de 6 ans.

Cette saison, le camping ouvrira ses portes du 31 mars au 31 octobre 2018.

► Tarifs et inscriptions

Tél. : 02 99 69 70 69 ; contact@domaine-de-boulet.fr

Ouvert du lundi au vendredi (9h-18h) et le samedi (14h-18h) jusqu'au 31 octobre.

► Renseignement camping, tél. : 02 99 69 63 23 ou camping@domaine-de-boulet.fr

📄 Emploi

Café conseil du PAE

Le Point Accueil Emploi (PAE) du Val d'Ille-Aubigné organise un nouveau « café conseil » en partenariat avec le PAE de Liffré-Cormier Communauté. Le temps d'un après-midi, une trentaine de candidats rencontre des responsables d'entreprises.

Le café conseil permet aux demandeurs d'emploi de s'exercer à l'entretien d'embauche, de bénéficier des conseils d'un professionnel de son secteur d'activité et de se faire repérer en vue d'un possible recrutement. Pour les employeurs, c'est l'opportunité de faire connaître leur structure, d'apporter des conseils utiles aux candidats, de repérer les profils intéressants et d'être accompagné par le PAE pour de futurs recrutements.

► Le jeudi 29 Mars (13h45-17h) à Saint-Aubin-d'Aubigné.
Inscription obligatoire au tél. : 02 23 22 21 81 ou 02 99 55 42 42.

📅 Agenda

Soutenir les aidants familiaux

En soutien aux aidants familiaux qui accompagnent un proche en perte d'autonomie en raison de l'âge, de la maladie ou du handicap, le CLIC Ille & Illet organise les « rencontres du mardi ».

Venez parler de votre quotidien avec d'autres personnes qui partagent la même expérience. Informez-vous sur les soutiens existants. Ce temps d'échange convivial est encadré par une psychologue.

Si vous souhaitez venir accompagné(e), un accueil gratuit est prévu autour d'activités animées par un professionnel qualifié. En cas de difficulté de transport, le CLIC se tient à votre disposition pour organiser votre déplacement.

► Les prochaines rencontres auront lieu les mardi 20 mars et 15 mai.
Renseignement : CLIC Ille & Illet ; tél. : 02 23 37 13 99.

← Mobilité

L'autopartage à Melesse, Langouët et Saint-Germain-sur-Ille



La Zoé électrique City Roul' est de nouveau disponible à Melesse depuis le 15 janvier pour une durée de six mois. Constituez votre dossier d'inscription en mairie pour pouvoir l'utiliser. Les personnes déjà inscrites lors de la phase d'expérimentation doivent seulement réactiver leur carte d'accès auprès de City Roul'. L'expérimentation autopartage est prolongée à Langouët pour six mois jusqu'au 1er juin 2018. La voiture sera ensuite disponible à Guipel.

En 2017, 34 utilisateurs ont utilisé à 177 reprises les véhicules décarbonés de Melesse, Saint-Germain-sur-Ille et Langouët. Plus de 400 personnes ont été transportées dans les véhicules en libre-service sur une distance totale parcourue de 13 500 km !
C'est le moment de vous déplacer autrement !

► Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les communes :

Langouët : bibliotheque.langouet@orange.fr

Saint-Germain-sur-Ille : mairie@stgi.fr

Melesse, tél. : 02 99 13 26 26.



L'installation d'un mode de chauffage au bois nécessite une évacuation.

© Jourdan-Crespin

« Énergie De l'électrique au bois : Jocelyne et Gérard changent de chauffage

À La Mézière, Jocelyne et Gérard ont bénéficié des conseils de Pass'Réno pour installer un système de chauffage moins coûteux et plus écologique, complété par la prime « indépendance énergétique ».

Chaque année, Jocelyne et Gérard appréhendaient de découvrir le montant de leur facture d'électricité. Leur maison construite en 1981 était entièrement chauffée à l'électricité. La cheminée ouverte permettait juste de chauffer la pièce du bas en soirée. « Nous consommions entre 8 000 et 9 000 kWh en moyenne, soit une facture annuelle de 1 300 € environ, se souvient le couple. Nous avons décidé de passer à un mode de chauffage moins énergivore ».

En janvier 2017, Jocelyne et Gérard ont sollicité Pass'Réno avant de signer une convention d'accompagnement. Au programme : une visite sur place pour réaliser une étude thermique, des conseils sur les travaux à réaliser, des informations sur les aides et les financements possibles ainsi qu'un suivi des consommations à venir. « Notre conseiller a pris en compte les caractéristiques du bâti, la ventilation et les équipements



de chauffage, explique le couple. Grâce à une caméra infrarouge, il a détecté les fuites de chaleur. Il a vérifié que le poêle à bûches pouvait devenir notre chauffage principal. Ensuite, il nous a fait parvenir à titre d'information un compte rendu avec diverses propositions de travaux chiffrés. Cette démarche nous a été très utile avant de nous lancer dans la recherche d'un nouvel équipement de chauffage ».

Une prime de 1 000 €

« L'aide au choix d'un poêle à bois, expliquent David Cabo-Gonzales et Gwenhael Briand, les conseillers de Pass'Réno, comprend une étude énergétique ainsi que la vérification des devis et des fiches techniques selon les exigences de la prime indépendance énergétique attribuée

par le Val d'Ille-Aubigné. Nous informons les foyers de la qualité du combustible bois éligible à cette prime ».

Jocelyne et Gérard ont finalement décidé de remplacer leur ancienne cheminée par un foyer fermé au bois qui chauffe désormais toute la maison. Les travaux ont été réalisés par un artisan RGE. « Pour alimenter le poêle, confie le couple, nous avons acheté du bois labellisé Bretagne Bois Bûche. Ce qui nous a permis de bénéficier de la prime de 1 000 € sur présentation de la facture. Nous voilà parés pour affronter l'hiver au coin du feu, satisfaits de ne plus avoir à payer des factures exorbitantes d'électricité ».

► **Contact Pass'Réno** : 1, la Métairie, 35520 Montreuil-le-Gast, tél. : 02 99 69 58 93 www.pass-reno.bzh

✓ À SAVOIR

Pass'Réno est un service proposé par le Val d'Ille-Aubigné pour accompagner gratuitement les particuliers et les professionnels dans la réalisation de leurs travaux de rénovation.



Planter des haies, restaurer des mares... Sauver les vergers, faucher plus tard... Le Val d'Ille-Aubigné passe aux travaux pratiques pour préserver la biodiversité et la qualité de ses espaces naturels.

Il n'y a pas de loutre dans nos campagnes. Très peu d'espèces phares ou remarquables à protéger. Mais des lièvres, des chouettes, des pommiers, des passereaux, des haies...

La faune et la flore locales sont communes. Mais cette biodiversité « ordinaire » présente une aussi grande valeur écologique que tous les autres milieux naturels. C'est cet écosystème quotidien - le nôtre - que la politique environnementale du Val d'Ille-Aubigné entend préserver. Il y a dix ans, l'entretien des espaces verts sans produits phytosanitaires et la renaissance des haies bocagères ont annoncé la couleur. Au-



Biodiversité

L'environnement au naturel

aujourd'hui, le schéma de la trame verte et bleue met en cohérence un bouquet d'initiatives utiles pour vivifier le patrimoine naturel local.

En vert et bleu

La trame verte et bleue ? Ce sont ces continuités écologiques - forêts, étangs, prairies... - qui permettent à la faune et à la flore de se déplacer, de se nourrir et de se reproduire. Il faut parfois les « recoudre » quand la construction de routes, de logements ou de zones commerciales malmène les réservoirs de biodiversité et les « corridors écologiques » qui les relient. Quatre passages à faune sauvage - des « écoducs » - ont ainsi été aménagés récemment sous la N137 et la D82, là où passent un cours d'eau, une route ou un sentier de randonnée. Des mares (Melesse) ont été créées. D'anciennes lagunes (Vignoc, La Mézière) vont être restaurées.

Des dizaines d'habitants ont également suivi les animations proposées par la Communauté de communes pour informer et sensibiliser la population aux enjeux écologiques : randonnées nature, ateliers nichoirs, inventaire participatif en ligne... De nombreux agents communaux ont

été formés à des pratiques plus respectueuses de la biodiversité dans l'entretien des espaces verts et des bâtiments.

Des projets communaux volontaires ont été financés - comme le chemin de la biodiversité de Melesse (8 km) ou le sentier d'interprétation de la prairie Madame, une zone humide à Langouët.

En 2018, le schéma de la trame verte et bleue sera actualisé. « Il intégrera les 19 communes avec un niveau plus fin de connaissances et de nouvelles actions », précise Justine Le Bras, en charge du dossier au Val d'Ille-Aubigné. La lutte contre la pollution lumineuse nocturne est une idée à suivre.

• 6 000 litres

C'est le volume de jus de pomme produit en 2017 dans le cadre de l'opération « Un verger pour demain » avec la participation de dix associations et une trentaine de propriétaires.

Le bocage renâit

La restauration du bocage est un autre volet de la politique environnementale. Environ 95 km de haies bocagères ont été replantées depuis 2010 avec la participation active des agriculteurs pour créer de nouveaux corridors écologiques et reconquérir la qualité de l'eau en bloquant l'écoulement des polluants. « Notre bocage est vieillissant et dégradé, observe Céline Guilly, chargée de mission Bocage. La mobilisation a été bonne. Aujourd'hui, c'est un peu plus difficile. Il faut rappeler les vertus du bocage. Les haies protègent les troupeaux du vent et du soleil. Elles limitent l'érosion des sols. Elles constituent une énergie renouvelable intéressante, source d'autonomie et de revenus complémentaires ».

Soutenu par l'Europe (FEADER), la Région Bretagne, l'Agence de l'eau et le Département, le Val d'Ille-Aubigné envisage la plantation et la restauration de 8 km de haies bocagères par an. Cette année, l'opération Breizh Bocage concernera en priorité Sens-de-Bretagne, Mouazé, Vieux-Vy-sur-Couesnon et Saint-Aubin d'Aubigné. Sur le terrain, des groupes composés d'élus, d'agriculteurs et d'habitants ont déjà commencé à enrichir l'inventaire du bocage avec des données plus qualitatives. Celle-ci sera intégrée au futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Les vergers s'enracinent

Patrimoine végétal et culturel, au même titre

que le bocage, les vergers font aussi partie du paysage. Depuis 2012, le Val d'Ille-Aubigné, en partenariat avec l'association CAC21, initie une démarche originale - Un verger pour demain - pour préserver les variétés anciennes qui contribuent à la bonne santé de la biodiversité locale. Ces passionnés de la pomme organisent des ateliers de greffage et d'entretien. De son côté, la Communauté de communes forme les agents communaux. Elle aide financièrement et techniquement les particuliers à replanter des vergers. Des opérations « jus de pomme » font naître une petite filière de production de terroir. Actuellement, on recense 400 vergers sur le territoire. Cinq d'entre eux dits « conservatoires » sont entretenus directement par le Val d'Ille-Aubigné.

D'autres initiatives communautaires et dans les communes donnent un sérieux coup de pouce à la nature, comme la gestion différenciée des espaces verts. Grâce au zéro phyto, au paillage, au fauchage tardif des bords de route, à l'écopâturage ou à la diffusion des « incroyables comestibles », la faune et la flore reprennent des couleurs. L'aide du Val d'Ille-Aubigné à l'installation d'activités agricoles biologiques encourage aussi l'épanouissement de la biodiversité.

** Les études et les travaux techniques sur la trame verte et bleue bénéficient du financement complémentaire de la Région Bretagne (Contrat Nature), de l'Etat (TEPCV) et de l'Europe (FEADER).*



DEUX QUESTIONS À PHILIPPE MONNERIE

Vice-président, en charge de l'environnement, de la transition écologique et de l'assainissement

Le Val d'Ille-Aubigné a été élu « meilleure intercommunalité pour la biodiversité 2017 ».

Avec quels arguments ?

Nous étions face à une dizaine de collectivités candidates dont de grandes métropoles comme Nantes ou Grenoble. Le jury a apprécié notre engagement concret dans des actions de terrain réalisées avec des moyens modestes mais des résultats probants. Je pense à l'aménagement de zones humides et de passages à faune où la biodiversité - libellules, batraciens, martres... - a vite repris ses droits.

Quels sont les grands chantiers à venir ?

Nous participons depuis longtemps à la reconstitution du bocage. Mais l'agrandissement de notre territoire donne un souffle nouveau au programme Breizh Bocage dans des communes où les paysages ont été traumatisés par le remembrement. Nous allons aussi poursuivre notre travail de cartographie de la trame verte et bleue. Nous voulons encore mieux caractériser la qualité de ces continuités écologiques pour mener des actions de restauration adaptées. L'information et la sensibilisation du grand public aux enjeux de l'environnement sont également essentiels. Pour tous ces sujets, les syndicats de bassins versants, les communes et les associations sont des partenaires de confiance.



Barbara, Melesse

Elle participe à la carte collaborative du Val d'Ille-Aubigné



Couple d'halicte de la scabieuse sur dahlia, la femelle (en dessous) butinant et s'accouplant.

« Je participe depuis 2010 à un projet scientifique collaboratif national, le suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPOLL). Avant j'en avais peur... Maintenant ces petites bêtes me passionnent. Je suis fascinée par leur rôle essentiel dans la vie de tous les jours. Sans ces insectes, nous ne mangerions ni fruits ni légumes.

Tous les jours, si la météo le permet, je sors les photographier. Je réalise des clichés dans des endroits très variés de la commune : un pré, un bassin de rétention des eaux de pluie, les massifs de fleurs ornementales du bourg... Tout est bon à collecter.

Pendant 20 minutes, j'observe une fleur pour recenser les insectes qui s'y posent : mouches,

abeilles, coléoptères... J'utilise ensuite certaines photos pour enrichir la carte collaborative du Val d'Ille-Aubigné. J'y ajoute parfois des clichés d'oiseaux et de mammifères, malheureusement écrasés sur la route la plupart du temps.

On dit souvent que la biodiversité est menacée. Je voulais comprendre de quoi on parlait concrètement. J'ai été surprise de découvrir qu'il existait autant de familles d'abeilles sauvages. Cette carte collaborative est une excellente idée. C'est une bonne façon de s'approprier son patrimoine naturel. On est tous plus enclin à le protéger quand on le connaît ».

► Participez au recensement de la biodiversité locale sur http://geo.valdille-aubigne.fr/faune_flore

Guillaume, Langouët

Il se convertit à l'agriculture biologique

« J'ai repris l'exploitation laitière de mes parents il y a dix ans. J'avais en tête de changer les choses mais je n'ai pas tout bousculé du jour au lendemain. Je l'ai fait petit à petit.

J'ai entamé la démarche de conversion en agriculture biologique il y a deux ans.

Quand on passe en système herbager, on limite les intrants et les traitements phytosanitaires pour soigner les cultures, les bêtes. C'est un choix éthique. Je ne veux pas empoisonner la santé des consommateurs. Je pense aussi à l'avenir de la planète, de mes enfants. Ma femme et moi allons en profiter pour développer la vente directe à la ferme. On transformera sur place une partie de notre production (beurre, crème, fromage...). C'est un changement de cap global.

Autour de Langouët, le remembrement a massacré le bocage. Il est temps de faire machine arrière. Les haies protègent les troupeaux et les plantations de la pluie, du vent et de la sécheresse. Elles abritent une petite faune qui

sert d'auxiliaire aux cultures. Elles sont indispensables à notre activité.

L'hiver 2010-2011, j'ai replanté environ 3 km de linéaires grâce au programme Breizh Bocage. Cet automne, je vais encore replanter 500 m de haies avec la participation technique et financière du Val d'Ille-Aubigné ».

• 2 188 km

C'est le linéaire de haies bocagères recensé sur les 19 communes du Val d'Ille-Aubigné.



Le GEDA, l'agriculture autrement

Les paysans font évoluer leurs pratiques d'élevage et de culture dans les groupes d'étude et de développement agricole (GEDA). Dans le Val d'Ille-Aubigné, des exploitants laitiers et céréaliers innovent pour faire leur métier sans défaire la biodiversité.

Partout en France, les agriculteurs sont organisés en associations professionnelles. Où ils se retrouvent pour échanger, se former et imaginer de nouvelles façons de travailler. Ce sont les GEDA. En Ille-et-Vilaine, plus de 160 exploitants sont répartis dans une vingtaine de groupes, suivis par des techniciens de la Chambre d'agriculture. Les GEDA des cantons de Saint-Aubin-d'Aubigné et Hédé figurent parmi les plus actifs du département. Ils rassemblent une vingtaine d'adhérents.

Réunis une dizaine de fois par an, ces exploitants installés en agriculture conventionnelle s'échangent des informations, des conseils et des connaissances. Ils suivent l'évolution des machines, des produits et de la réglementation. Ils partagent les résultats de leurs expérimentations. Les uns s'intéressent au lait. Ils testent les médecines alternatives en remplacement des traitements antibiotiques administrés au bétail, notamment l'homéopathie. Les autres planchent sur les céréales. C'est le cas de Jean-Claude Denais. À la tête d'un cheptel de 100 vaches laitières de race Montbéliarde, l'éleveur de Guipel a pris sa retraite l'an dernier. Ses deux fils lui ont succédé. Mais l'ancien exploitant n'a pas raccroché les gants.

Les parcelles vues du ciel

Au sein du groupe céréales du GEDA "Bords de champs", Jean-Claude Denais milite avec ses pairs pour réduire au maximum l'usage des produits phytosanitaires. La technologie vole à leur secours. Au printemps, les drones survolent les champs. « La photographie aérienne mesure la densité des plantations et du feuillage, explique Jean-Claude Denais. Ce qui nous

permet de connaître les volumes d'engrais déjà absorbés par les plantes. Et donc de calculer précisément les apports restant à fournir ». Pas de gâchis ni de surdose : le portefeuille et l'environnement s'en portent mieux.

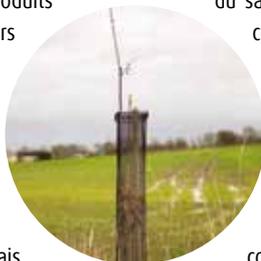
Les haies sans traitement

L'an dernier, le groupe céréales a piloté une étude approfondie sur l'entretien des haies, des talus et des bordures de champs. Là où les ronces et les orties prolifèrent. Plus de 140 espèces végétales ont été recensées dont un quart considérées comme invasives pour les cultures. Pour s'en débarrasser sans traitement chimique, les exploitants testent la culture du sarrasin en lisière de route et le broyage avec paillage en copeaux pour étouffer les indésirables. Jean-Claude Denais complète : « Si on installe des clôtures canadiennes plus espacées, on facilite le passage des machines et l'entretien mécanique ».

En voie de rajeunissement, composés pour moitié de femmes, les GEDA révèlent un autre visage de l'agriculture conventionnelle. Celui d'une profession qui soigne son environnement. « On nous critique beaucoup, parfois injustement. Il y aura toujours des mauvais élèves. Mais il faut aussi reconnaître nos efforts quand on change nos pratiques ». Les GEDA organisent régulièrement des opérations « portes ouvertes » pour le prouver sur le terrain.

► Plus d'informations

fdgeda35@orange.fr - www.geda35.bzh



Bougez autrement au Val d'Ille-Aubigné

Appel à projets citoyens

La Communauté de communes lance pour la quatrième année consécutive un appel à projets citoyens pour des mobilités durables. Une animation, une action de sensibilisation, un pedibus, un vélobus, un atelier de réparation de vélos... Vous aussi avez une idée de projet pour favoriser les alternatives à la voiture individuelle au bénéfice du plus grand nombre ? Partagez-la avec nous avant

le vendredi 1^{er} juin 2018. Téléchargez votre dossier de candidature sur www.valdille-aubigne.fr. Pour être sélectionné, le projet devra démontrer sa « durabilité » : préserver l'environnement, être solidaire, s'appuyer sur la participation des habitants, etc.

Les lauréats désignés en juin recevront une subvention de 500 € ainsi qu'un accompagnement

technique pour lancer leur projet. Les associations, les écoles et les groupes de citoyens du territoire intercommunal peuvent participer.

► **Plus d'infos**
mobilites@valdille-aubigne.fr
 Tél. : 02 99 69 86 07

Un brin de lecture

Livres proposés par les lecteurs du Val d'Ille-Aubigné.

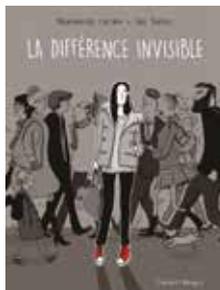


Jeunesse

Peau d'âne

H. Druvert, Gautier-Languereau, 2015

Un livre objet féerique où le conte de Peau d'Âne est sublimé par les illustrations découpées au laser et les touches d'argent. L'adaptation de ce classique permet une lecture fluide et rythmée et nous transporte au pays des contes de fées.



Ados

La différence invisible

Mademoiselle Caroline, J. Dachez, Delcourt, 2016

BD préférée des lecteurs dans la catégorie Découverte de Cap BD 2017

Marguerite se sent différente et lutte pour sauver les apparences. Lorsqu'elle est diagnostiquée autiste Asperger sa vie se transforme. Le dessin et les touches de rouges participent à la compréhension de ce que ressent l'héroïne. Une BD délicate, optimiste, documentée et touchante.



Adultes

Je suis là

C. AVIT, Jean-Claude Lattès, 2015

Roman préféré des lecteurs des coups de cœur du Val d'Ille-Aubigné # 12

Une histoire d'amour peut naître dans une chambre d'hôpital où le pronostic vital de la patiente est engagé. Une rencontre improbable, un roman à deux voix, celles de Thibaut et d'Elsa nous emporte dans une histoire qui nous prend au piège. Un livre que l'on commence et finit dans la même journée. Emouvant.

À vos agendas

◊ Le Coup de cœur #13

Retrouvez dans votre bibliothèque les coups de cœur du Val d'Ille-Aubigné #13, six romans choisis par un comité de sélection composé de lecteurs de la Communauté de communes. Des romans pour vous évader, réfléchir, vibrer et rêver. À vous de les découvrir avant d'en élire un en prévision de la soirée de clôture et de résultats prévue en avril dans l'une des bibliothèques du Val d'Ille-Aubigné.

◊ Comité de sélection Coup de cœur #14

Participez au comité de sélection du Coup de cœur du Val d'Ille-Aubigné #14. À vous de sélectionner le prochain coup de cœur parmi les six thèmes proposés. Trois romans au minimum à lire et à noter jusqu'en juin. Renseignements dans les bibliothèques.

◊ Cap BD 2018

Jusqu'au moins de juin, retrouvez Cap BD 2018 dans toutes les bibliothèques et médiathèques du Val d'Ille-Aubigné. **Découvrez 12 nouveaux one-shot et votez pour votre album préféré** dans les sélections Découverte et Expert. À partir de 13 ans.

Renseignements : 02 99 69 86 89
helene.gruel@valdille-aubigne.fr

◊ Autour des spectacles

Atelier récit parents-enfants

Les vies en soi de Patrick Corillon,

Carol Cadilhac, comédien et marionnettiste, propose de construire et raconter des histoires "à la manière de" Patrick Corillon.

samedi 24 mars à 14h30 / Saint-Médard-sur-Ille

02 99 55 66 40

samedi 31 mars à 9h30 / Vieux-Vy-sur-Couesnon

02 99 39 63 93

GRATUIT - A partir de 9 ans - réservation indispensable

► **Tous les détails sur le blog**

<http://lecture.valdille-aubigne.fr>

Patrimoine

La Mine de Brais à Vieux-Vy-sur-Couesnon



Situé à environ deux kilomètres du bourg de Vieux-Vy au confluent du Couesnon et de la Minette, le site de la mine de Brais offre un joli point de vue sur les vallées et le Bourg. Il se visite en suivant un sentier d'interprétation. Ce sentier démarre au parking aménagé. Des panneaux guident les visiteurs entre les vestiges des laveries vers la première galerie et les ruines de la centrale électrique à gaz pauvre jusqu'au plateau derrière les maisons de la cité ouvrière et l'oratoire à la Vierge où le visiteur peut admirer le panorama.



(c) Inventaire général, ADAGP

jusqu'à 240 mètres, des galeries boisées en chêne. L'évolution des techniques et l'utilisation de nouvelles sources d'énergie ont permis le développement du site. Mais les difficultés d'extraction, la chute des cours des métaux ont freiné son extension jusqu'à sa fermeture suite à un coup d'eau (irruption brutale d'une grande quantité d'eau et de boues à l'intérieur des travaux d'une mine).

L'effectif maximum a été de 343 employés en 1906 pour 76 en 1951 à la fermeture. La production annuelle de minerai a été de 3200 tonnes en 1906 à 200 en 1951.

Le site est inclus dans une zone de 7,5 ha acquise par le Département d'Ille-et-Vilaine en 2013, au titre de sa politique de préservation des espaces naturels et des paysages. Des suivis scientifiques sont en cours pour mieux en connaître la flore et la faune. Un site d'escalade, réservé aux personnes aguerries, est géré par la Fédération Française d'Escalade.

L'histoire de la mine de Brais ou plus exactement mine de la Touche selon la première concession de 1879 accordée à la Société Anonyme des Mines argentifères de La Touche est liée à celles de Trémuson et de Pont-Péan. Les périodes d'exploitations ont été très irrégulières de 1879 à 1951 ; on extrait d'abord la galène (plomb et argent), puis la blende et la pyrite.

Le site de la mine de Brais a comme intérêt particulier sa topologie et sa conception en paliers : habitat (cité minière: maisons des ouvriers alignées, pavillons pour les cadres, maison du Directeur), bureaux, bâtiments d'entretien et de réparation et puits d'extraction sur le plateau, laverie et traitement du minerai sur la pente, sources d'énergie (eau, gaz, électricité) dans la vallée.

Le travail de fond se faisait à partir du puits central qui a été foncé en 1890 puis de 1900 à 1907. De ce puits partent à différents niveaux,

► Contribution de l'Association Patrimoines de Vieux-Vy - sources : livre *Vieux-Vy-sur-Couesnon d'hier à aujourd'hui* (en cours de réédition)

ZOOM

Les Arts d'Ille, un espace pour la création et la rencontre

Les Arts d'Ille sont un espace d'atelier et d'exposition temporaire mis à la disposition des artistes amateurs et professionnels par la Communauté de communes. En 2018, la galerie accueillera des artistes qui présenteront leur démarche dans des domaines variés : peintures, photographies, installations, dessins, sculptures...

- Du 3 au 25 mars, Fanny Vayer exposera ses tableaux à la peinture acrylique sur lesquels viennent s'imposer des petits objets ou des personnages. Un univers frais et coloré...
- Du 7 au 29 avril, Flavien Thieurmél, peintre et sculpteur, abordera des thèmes d'actualité et de société. Une invitation au voyage et à la réflexion. Vernissage le samedi 7 avril à 18h.
- Du 5 au 27 mai, Loïc Riou proposera un travail transversal et une approche pluridisciplinaire autour des cultures africaines et bretonnes.
- Du 2 au 24 juin, Eric Collet et Nathalie Léonard développeront un langage graphique original et contemporain adapté à l'art du tatouage. « Finissage » le vendredi 22 juin à 18h30.
- Du 7 au 29 juillet, Maxime Tauban, proposera de mixer les techniques de photographie, peinture et gravure. Vernissage petit-déjeuner, le dimanche 8 juillet à 10h.

Située place du Tertre, à Saint-Germain-sur-Ille, la galerie est ouverte le samedi (14h-19h) et le dimanche (10h-12h ; 15h-18h). Elle peut être ouverte en semaine selon la volonté des artistes.

Retrouvez le programme complet sur <http://artsdille.valdille-aubigne.fr>



Inventaire collaboratif de la biodiversité du Val d'Ille-Aubigné

Découvrez la faune et la flore identifiées sur le territoire
du Val d'Ille-Aubigné par les citoyens locaux.
Participez en enregistrant vos observations

Rendez-vous sur

http://geo.valdille-aubigne.fr/faune_flore



Communauté de communes

Val d'Ille-Aubigné

02 99 69 86 03

environnement@valdille-aubigne.fr

